

FABNUM, ORGANUM ; DERRIERE LES TRANSFORMATIONS, IL Y A DES AGENTS !

LE 15 SEPTEMBRE 2026 S'EST TENU UN CSA-R EXCEPTIONNEL DU COMMISSARIAT AU NUMERIQUE (CND), PRESIDE PAR LE GENERAL ROLLAND, COMMISSAIRE AU NUMERIQUE. INITIALEMENT CONSACRE AU SEUL SUJET DU COMME/SI, CE CSA-R A FINALEMENT PORTE SUR UN ORDRE DU JOUR PLUS CONSEQUENT.

L'ORDRE DU JOUR PORTAIT SUR :

- Point sur les ressources humaines ;
- FABNUM ;
- ORGANUM Zonal ;
- Points divers et tour de table.

OUVERTURE DU GENERAL ROLLAND

En ouverture de séance, le Commissaire au numérique a souhaité avoir une pensée pour un agent de Bruz récemment décédé. Il a exprimé son soutien à ses proches ainsi qu'à l'ensemble de ses collègues de travail.

**LA CFDT DEFENSE EST
INTERVENUE SUR
L'ENSEMBLE DES
POINTS ABORDES.**

Les organisations syndicales ont ensuite procédé à la lecture de leurs déclarations liminaires.

REPONSES AUX DECLARATIONS LIMINAIRES

Le Commissaire au numérique a apporté plusieurs éléments de réponse aux organisations syndicales.

Concernant la CARTEC, il a précisé que son calendrier de publication resterait identique à celui des années précédentes. L'arrêt de transformation de la FABNUM, dont la prise en compte a été retardée par la DRH-MD en raison du calendrier électoral, sera présenté au CSAM du 14 octobre.

Un arrêté complémentaire sera ensuite publié courant 2027. La CARTEC devrait être publiée entre fin novembre et début décembre.

Il a insisté sur sa volonté d'être exemplaire dans l'accompagnement de chaque agent durant la transformation du service, en s'appuyant sur un schéma d'emploi positif.

La **CFDT** restera vigilante et accompagnera chaque agent tout au long de cette évolution du service.

À la suite des nombreuses demandes formulées par la **CFDT** lors des précédents CSA-R, l'administration a décidé de mettre en place plusieurs groupes de travail (GT) afin de poursuivre les échanges et d'améliorer le fonctionnement du CND, le plan de recrutement 2027 et le bilan 2026 seront présentés lors du prochain CSA-R.

Par ailleurs, une politique RH est actuellement en cours d'élaboration au sein du CND afin notamment de mieux valoriser les filières techniques, de renforcer la maîtrise des technologies et de donner une meilleure visibilité professionnelle aux agents.

BILAN CIA / REVALORISATION

L'administration indique que l'intégralité de l'enveloppe consacrée au CIA a été consommée et que les notifications ont été effectuées avant le 25 juillet.

Un très faible nombre d'agents n'a toutefois été payé qu'au mois d'août, en raison de problèmes administratifs extérieurs au CND.

L'administration précise également qu'un effort a été réalisé afin que, dans chaque catégorie, environ la moitié des agents

FABNUM, ORGANUM ; DERRIÈRE LES TRANSFORMATIONS, IL Y A DES AGENTS !

COMMISSARIAT AU NUMÉRIQUE DE DÉFENSE

puissent bénéficier d'un CIA supérieur au maximum réglementaire.

REVALORISATION DES AGENTS CONTRACTUELS

L'administration a rappelé que la revalorisation des agents contractuels n'est pas obligatoire. Elle indique néanmoins que les spécialités du numérique font l'objet d'une revalorisation annuelle et que le CND cherche à proposer une revalorisation supérieure à la moyenne du ministère.

La **CFDT** prend acte de ces efforts, tout en constatant que certaines disparités demeurent. Elle restera attentive aux situations individuelles qui lui seront signalées et continuera à faire remonter les difficultés rencontrées par les agents.

FABNUM

Un point a été consacré à l'avancement de la transformation de la FABNUM et au Comme/Si (AS/IF), dont l'objectif est de préciser les liens fonctionnels dans l'attente de la mise en place définitive de la nouvelle organisation.

L'administration indique que l'ensemble des ajustements devra être finalisé d'ici la fin de l'année. Selon le chef de la FABNUM, la dynamique est positive depuis la rentrée : les agents seraient motivés et conscients des enjeux. La manière de travailler devra toutefois évoluer afin de gagner en efficacité.

Sur le plan administratif, aucun changement n'interviendra pour les agents jusqu'à la fin de l'année. Tous les encadrants ont reçu et signé une lettre de mission générique courant jusqu'à la fin de l'année.

La CARTEC 2027 viendra finaliser la nouvelle répartition des postes.

Concernant l'arrêté de transformation, 177 postes d'encadrement seraient supprimés, dont 93 postes occupés par des personnels civils. Ces postes seront recréés dans la nouvelle organisation, mais pas nécessairement sous la forme de fonctions d'encadrement. Une quinzaine de postes, personnels civils et militaires confondus, seraient concernés par cette évolution.

Organisation cible :

- Un échelon central ;
- Pôle Expertise-Pilotage des Lignes de Produits (LP) ;
- LP Infrastructures-Réseaux-Cloud ;
- LP Outils Ministériels-Communs ;
- LP Applications-Métiers.

Ces structures seront constituées à environ 50 % de personnels civils.

L'administration indique que les niveaux de responsabilité des fonctions d'encadrement seront globalement revalorisés.

Elle présente cette évolution comme une valorisation des compétences et des responsabilités.

La **CFDT** a toutefois fait remonter plusieurs situations de mal-être et rappelle que cette transformation ne doit laisser aucun agent au bord du chemin.

Si un effort semble être engagé pour rassurer et accompagner les encadrants, la **CFDT** souligne que les conséquences de la réforme concernent un ensemble beaucoup plus large de personnels. Elle a donc rappelé, tant dans sa déclaration liminaire que lors de ses interventions, que toutes les situations individuelles doivent être prises en compte et faire l'objet d'un accompagnement adapté.

ORGANUM ZONAL

L'administration a confirmé que la cible d'ORGANUM Zonal reste fixée à l'horizon 2030.

Les échelons centraux poursuivent leur adaptation et les CANZ montent progressivement en puissance. Trois CANZ sont actuellement actifs.

Concernant les effectifs, 73 postes sont décrits en 2026, puis 115 en 2027, avec une cible de 164 postes en 2028.

La note de cadrage définissant les délégations de droits a désormais été officialisée.

L'étude relative à l'évolution des CAN est terminée. Les CAN nouvelle génération (CAN NG) constitueront l'échelon indispensable pour les actes techniques de soutien local.



DÉFENSE

FABNUM, ORGANUM ; DERRIÈRE LES TRANSFORMATIONS, IL Y A DES AGENTS !

Cette évolution aura de nombreux impacts fonctionnels, notamment avec la perte de l'administration locale des réseaux et la prise en compte du MCO du SCR au niveau des CAN.

Elle aura également des conséquences en matière de ressources humaines :

- Rééquilibrage des compétences au juste niveau et au bon endroit ;
- Attractivité des postes et capacité à honorer les contrats OPS des ADS à maintenir ;
- Acquisition de compétences spécifiques liées aux nouvelles missions ;
- Intégration de la RH des CIR au sein des CAN.

Le recours au FAIRE-FAIRE doit permettre d'alléger certaines tâches jugées rébarbatives, sans pour autant entraîner d'économies d'effectifs.

- La mise en place d'un marché d'accompagnement des prestataires ;
- L'expérimentation de la maîtrise du PRB, abandonnée au profit d'une massification de la maîtrise/configuration via SOS. Cette solution est jugée performante, mais nécessite encore de consolider la sauvegarde des données.

L'administration précise qu'aucune mobilité n'est imposée dans le cadre d'ORGANUM Zonal et que les mouvements reposent sur le volontariat. Il n'y

aura donc pas de PAT à ce stade. L'administration restera toutefois attentive aux besoins et pourra, le cas échéant, inscrire certains mouvements dans l'arrêté complémentaire.

La **CFDT** restera particulièrement vigilante quant à l'équilibre entre les CAN et les CANZ et aux conséquences concrètes de cette réorganisation pour les agents.

POINTS DIVERS ET TOUR DE TABLE

L'administration a confirmé la programmation de quatre groupes de travail portant respectivement sur :

- Le dialogue social ;
- Les astreintes ;
- Les parcours professionnels ;
- La rénovation de l'outil concours.

Le prochain CSA-R devrait se tenir avant la fin de l'année, notamment pour aborder les effectifs et l'avancement,

INTERVENTION DU GÉNÉRAL ROLLAND

Le général ROLLAND a rappelé que le soutien local doit désormais être placé « dans la main du CAN ».

Il estime que les métiers doivent être réinventés et qu'il ne faut pas « s'arc-bouter » sur les droits d'administration. Il a également souligné l'implication des chefs de CAN dans cette transformation.

Enfin, il a insisté sur la nécessité d'une participation active des organisations syndicales et a rappelé que son bureau restait ouvert à leurs sollicitations.

La **CFDT** prend acte des engagements annoncés au cours de ce CSA-R, notamment en matière de dialogue social, de parcours professionnels et d'accompagnement des transformations en cours.

Ces engagements devront désormais se traduire concrètement dans les faits. La **CFDT** sera particulièrement attentive à la mise en œuvre de la transformation de la FABNUM, au déploiement d'ORGANUM Zonal et à leurs conséquences sur les

**COMMISSARIAT
AU NUMÉRIQUE
DE DÉFENSE**

FABNUM, ORGANUM ; DERRIERE LES TRANSFORMATIONS, IL Y A DES AGENTS !

conditions de travail, les parcours professionnels et les situations individuelles des agents.

La **CFDT** restera également vigilante quant au respect du volontariat annoncé pour les évolutions liées à **ORGANUM** Zonal et à la prise en compte de l'ensemble des personnels concernés par les réorganisations.

Au-delà des annonces, la **CFDT** sera attentive à ce que la transformation du **CND** ne se fasse pas au détriment des agents. Elle continuera à porter les remontées du terrain, à défendre les personnels et à demander les accompagnements nécessaires lorsque des difficultés seront identifiées.

La **CFDT** entend poursuivre son engagement dans le dialogue social, de manière constructive et exigeante, afin que les transformations engagées au sein du **CND** puissent s'accompagner d'une véritable prise en compte des personnels qui les mettent en œuvre au quotidien.

Paris, le 17 septembre 2026

**COMMISSARIAT
AU NUMÉRIQUE
DE DÉFENSE**

